

Villefranche et ses environs

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Le Progrès 07/2009

Myriam, candidate au bac option langue des signes

« Je suis la seule de ma classe à avoir présenté cette option » explique Myriam Desforges, candidate au baccalauréat. Elle n'est pas élève à Notre-Dame, mais a pu, grâce à l'établissement, passer cet examen de langue des signes. À Trévoux, où elle habite, il n'y a pas de centre

« C'est parce que j'ai une mémoire visuelle » justifie-t-elle. Le 28 mai dernier, jour de son examen, elle a rencontré deux candidates de Notre-Dame.

Elle s'est rendue compte des différences de niveau ; l'une a confié n'être « pas très forte », tandis que la seconde pratiquait depuis l'enfance. Bernard Lagarde, responsable de formation, indique que la majorité des personnes inscrites dans cette option viennent de ST2S (sciences et technologies de la santé et du social).

Gérard Garcia est réaliste quant à leurs motivations : « Ca dépend de chacun, ils cherchent des points pour le baccalauréat ». Et d'ajouter : « Certains souhaitent poursuivre les cours, pour devenir éducateurs pour personne handicapées ». Myriam se dirige vers une carrière d'éducatrice spécialisée pour jeunes sourds et aveugles. C'est le cas, aussi, de Lydie Gauthier. Elle n'en est pas encore au bac, mais aimerait présenter l'option en candidat libre. L'idéal pour elle aurait été que « la LSF remplace la LV2 (deuxième langue vivante) ». À Notre-Dame de Mongré, qui dispense quelques cours, la question se pose, de présenter l'option. Denis Jaillard, chef d'établissement, explique : « Les enseignants de Notre-Dame viennent, pour l'instant, initier à partir de lycée à langue des signes. Mais ça risque d'arriver qu'on la propose en option facultative ». Les résultats de l'option seront connus aujourd'hui, mardi 7 juillet.

« Certains souhaitent poursuivre les cours »

de formation ou d'option dans son lycée. Myriam, malentendante de naissance, a suivi une scolarité normale. Elle a commencé à prendre des cours de langue des signes française (LSF) en classe de seconde, avec un professeur particulier. Dans un cursus classique, les cours académiques commencent également, lors de l'entrée au lycée. Ainsi, cette année, une trentaine de Caladois a présenté cette option facultative. Gérard Garcia, leur professeur, compare l'examen à celui d'une langue étrangère : un commentaire de texte ou d'une image, suivi d'un entretien avec l'examineur sur la culture sourde.

Pour Myriam, il s'est bien passé. Elle confie : « Je n'avais pas l'impression de passer une épreuve du bac ». Elle a, en effet, beaucoup discuté avec l'enseignant venu de Paris, et a « un peu débordé sur l'horaire ». La jeune femme, passionnée par cette langue, a progressé à toute vitesse. Pendant deux ans, elle a pris des cours du soir à Notre-Dame, et a vite quitté le groupe des premières années.



Myriam Desforges, malentendante, a passé l'option au baccalauréat / Photo Marion Berchet



Bernard Lagarde, Sophie Convert (apprentie professeur) et Gérard Garcia / Photo Marion Berchet

Marion Berchet